



7ème BéniCup

Samedi 19 Septembre 2026

Salle omnisports, Bulle

1 Généralités

Le concours a lieu le samedi 19 septembre 2026 à la salle omnisports de Bulle. Celui-ci est organisé par la FSG Bulle.

Le programme sera envoyé 3 semaines avant le début du concours. De plus, toutes les informations concernant le concours se trouveront sur le site internet de la FSG Bulle.
<http://www.fsg-bulle.ch/benicup.html>.

1.1 Participation

Le concours est ouvert à tous les gymnastes filles/garçons membres de la fédération suisse de gymnastique à partir de la catégorie C3.

1.2 Inscription

Les inscriptions se font à l'aide du formulaire prévu à cet effet et doivent être transmises à l'adresse mail suivante : benicup@fsg-bulle.ch

Le délai d'inscription est le 31 juillet 2026.

Passé ce délai plus aucune inscription ne sera acceptée.

Responsable du concours : Damien Vionnet, d.vionnet@gmail.com

Les mutations doivent être annoncées le plus vite possible au responsable de concours (Damien Vionnet, d.vionnet@gmail.com)

Pour des raisons d'organisation la FSG Bulle se donne le droit de limiter les inscriptions.

1.3 Finance

La finance d'inscription est de CHF 25.- par gymnaste, celle-ci est à verser sur le compte suivant :

Fédération Suisse de Gymnastique
Société de Bulle
1630 Bulle
CH31 0076 8250 1110 5320 7

**Attention !!! Le délai de paiement pour la finance d'inscription est le 1 septembre 2026.
Passé ce délai la société ne pourra prendre part à la compétition**

1.4 Assurance

La FSG Bulle décline toute responsabilité en cas d'accident. Chaque participant doit être assuré de manière individuelle.

2 Jugement

Chaque société participante doit fournir le nombre de juges suivant :

Gymnastes C3 et C4 uniquement

1 à 10 gymnastes	1 juge B1 ou B2
11 à 20 gymnastes	2 juges B1 ou B2
20 à 30 gymnastes	3 juges B1 ou B2
Dès 30 gymnastes	4 juges B1 ou B2

Gymnastes C3 à C7

1 à 10 gymnastes	1 juge B2
11 à 20 gymnastes	2 juges B2
20 à 30 gymnastes	3 juges B2
Dès 30 gymnastes	4 juges B2

3 Offre de concours

Le concours est ouvert aux gymnastes agrès individuels membres de la fédération suisse de gymnastique suivant :

Filles :	C3, C4, C5, C6, C7, Dames
Garçons :	C3, C4, C5, C6, C7, Hommes

Les prescriptions de la Fédération Suisse de gymnastique, « **Programme de compétition GAI** » dernière édition, font foi. Dès la catégorie C5, les tabelles de classification dernière édition font foi.

Un gymnaste ayant participé à un concours artistique durant l'année ne peut pas prendre part à la compétition.

Les gymnastes masculins de la catégories C5 et plus effectuent leurs exercices sur le reck olympique et les barres parallèles olympiques

4 Résultats

Les 3 premiers gymnastes de chaque catégorie reçoivent une médaille.

En cas d'égalité les gymnastes sont classés au même rang

Les gymnastes classés dans les 33% reçoivent une distinction.

Chaque gymnaste reçoit un prix souvenir.